

Ecole Maternelle Marcel Pagnol - Signes
Procès-Verbal Conseil école du 26/06/2018

Sont excusés de leur absence : Madame l'Inspectrice, Monsieur le Maire, Madame Vidal.

Validation du second conseil d'école.

1. La pédagogie – la sécurité

- Les cahiers de réussites et de progrès

Ils ont été distribués aux parents le mardi 26 juin. Ils sont à conserver, nous avons une copie à l'école. Pour les GS, ils ont été accompagnés d'une synthèse des acquis, document obligatoire, à retourner à l'établissement.

Les parents gardent les clefs usb pour l'année prochaine.

- Les Ipads et le Wifi

Nous remercions la Mairie qui nous a fourni un Ipad pour chaque classe. Cette tablette nous servira à prendre les photos nécessaires à la création du cahier de réussites et de progrès. Elle nous servira également à disposer d'internet une fois que le Wifi aura été installé. La Mairie s'en occupe pour septembre.

Le Wifi ne sera actif que lorsque nous en aurons besoin et sera coupé manuellement lorsque nous ne nous en servirons pas. La réglementation et les textes officiels concernant son utilisation sont disponibles sur Eduscol.

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/s2i2e/98/0/WIFI_ref-eple-ecole-usages-cadre-legal_v1_425980.pdf

- Les APC

L'année prochaine, les APC auront toujours lieu les jeudis matins et soirs, mais leur thème changera, puisque nous avons fini de peindre les vitres de l'école. Ainsi, chaque maîtresse travaillera un thème différent, avec rotations des élèves et des niveaux.

- Les Atsems

Elles sont au nombre de quatre en ce moment. Nous n'avons plus Magali. Laetitia est donc passée dans la classe de Mme Veysade toute la matinée et l'après-midi, une Atsem est en rotation dans la classe de Mme Utzeri de 14h à 15h30.

Les parents auraient aimé être informés du changement d'Atsem dans la classe de Gladys sur le cahier de liaison ou sur le blog.

La Mairie nous affirme remettre une Atsem par classe dès la rentrée de septembre.

L'équipe enseignante tient une nouvelle fois à remercier vivement cette équipe d'Atsem, formidable, qui s'entraide, qui nous aide, et qui participe activement au bon déroulement de la journée des élèves. Merci beaucoup.

- La constitution des classes

L'année prochaine, nous accueillerons des PFSE, c'est-à-dire des Professeurs des écoles qui viennent d'obtenir leur concours. Elles seront deux, à raison de 3 semaines chacune en alternance. Mme Veysade, qui était sur un poste provisoire, quitte l'école.

Nous avons réparti les classes de cette façon :

Mme Melve : PS/GS

Mme Utzeri : PS-GS

Mme Robardey : PS/GS

Mme Roux : PS/MS

Les PFSE : MS

Les listes de classes seront affichées fin août sur les vitres de l'entrée principale de l'école.

- L'organisation du temps de classe

Nous travaillerons l'année prochaine sur une organisation différente de l'organisation «classique» de l'école maternelle. Nous travaillerons toutes sur des projets communs, des décroissements et des ateliers inter-classes.

En voici l'organisation :

9h10/10h45 : travail dans chaque classe par la maîtresse

10h45/11h15 : récréation

11h15-11h45 : ateliers rotatifs école. Chaque maîtresse s'occupera d'un groupe d'enfants. Ainsi, Mmes Utzeri et les PFSE feront dans un premier temps la motricité avec les PS, pendant que Mme Melve travaillera l'allemand, Mme Robardey le chant, Mme Roux l'éveil musical et les rythmes.

L'après-midi, à partir de 14h, pendant que les PS dorment, Mmes Robardey, Melve et Utzeri, travailleront en commun sur des ateliers pour les GS. Ainsi, deux maîtresses seront dans la classe de Mme Utzeri pour des ateliers sur des matières fondamentales (phonologie, mathématiques...) et une troisième dans la salle de motricité pour le créneau des GS.

A partir de 14h30, les PS peuvent donc se réveiller doucement dans les classes de Mme Robardey et de Mme Melve en présence des Atsems. Nous préparerons des ateliers semi-dirigés avec Atsem pour les PS. A 15h30, les maîtresses récupèrent leur classe entière.

Nous travaillerons également toutes sur la méthode d'apprentissage de l'écriture de Danièle Dumont : « le geste d'écriture ».

La récréation sera donc décalée de 15h45 à 16h15 afin de pouvoir avoir des plages de travail assez larges.

Ce fonctionnement sera de nouveau expliqué lors des réunions de rentrée de septembre.

- Les horaires des récréations

Ainsi , les nouveaux horaires de récréation seront :

le matin : 10h45 – 11h15

l'après-midi : 15h45 – 16h15

2. Les projets de classe et les projets communs

- La sortie de fin d'année a été annulée à cause de la pluie, et les deux créneaux de bus restants ne nous permettaient pas de participer à la sortie prévue.

- La kermesse s'est très bien déroulée, nous remercions vivement une nouvelle fois les parents d'élèves délégués, les parents volontaires en général, les équipes enseignantes, les atsems, l'odel, la Mairie, les commerçants. Ce fut une très jolie fête et le bénéfice récolté est très appréciable. Merci à tous.
- Toutes les classes de l'école ont renouvelé leur demande de projet EDD. Nous saurons si notre candidature a été retenue en septembre.
- Deux manifestations restent à venir : la bal folk et le spectacle de fin d'année, qui aura lieu finalement dans la cour de l'école élémentaire, avec le podium.
 - Pour le spectacle, nous demanderons aux parents (ou adultes responsables autres) de venir récupérer les enfants à 17h30 à l'Odel. Ni l'Odel ni les maîtresses, ne peuvent prendre la responsabilité légale de l'enfant pour le spectacle. Il aura lieu dans la cour de l'école élémentaire à partir de 18h. Si personne ne peut les récupérer, ils seront évidemment gardés par l'équipe Odel dans leurs locaux.

3. La Mairie

- L'école tient une nouvelle fois à remercier la Mairie pour tout ce qu'elle fait pour l'école, que ce soit pour les travaux, les subventions, leur réactivité. Merci à M. Achard, merci aux services techniques. Merci beaucoup. Merci d'avance pour les travaux demandés pendant les vacances.
- Nous avons invité Monsieur le Maire au spectacle de fin d'année.
 - Les climatisations vont être installées au mois de septembre, merci beaucoup.
 - La Mairie nous informe de modifications de dotation de l'état (DGF) : baisses de budget énormes (300 000 euros), de plus, les impôts locaux vont être supprimés
 - Dotations aux associations ne seront pas baissées mais les nouveaux besoins seront étudiés de près
 - La Mairie s'engage à continuer de nous donner 1 atsem par classe.
 - Est-ce que l'école pourra compter sur des Atsems de 11h à 12h ? Oui, à partir de septembre.
 - L'Odel demande un nouveau centre mais pas pour de suite. Plus de place pour les maternelles cet été et en septembre en périscolaire (manquent 10 places) à étudier
 - Les parents demandent si la mairie a étudié la question de protection des poteaux de la cour de l'école. La Mairie demande de le remettre dans le compte-rendu.
 - Les parents ont demandé de tester l'air. L'éducation nationale a envoyé un mail pour une enquête à ce sujet (mais concernant l'air des classes mais pas l'air de la cour). Une autre enquête concerne l'accessibilité de l'établissement aux personnes handicapées.
 - Est-ce que les peintures des classes sont prévues cet été ? Non
 - Le point d'eau dans la classe de Paule est toujours manquant.
 - Le petit train dans la cour de récréation est un peu dangereux. Il est brûlant l'été. La Mairie répond qu'il est homologué.
 - La mairie apprécie le blog, les cahiers de réussite, les informations transmises aux parents par les voies numériques.

4. Les comptes

- Les comptes de l'OCCE ont servi à acheter une sono pour l'école, et l'ensemble de la méthode d'apprentissage de l'écriture que nous travaillerons toutes à la rentrée. Il s'agit de la méthode de Danièle Dumont « le geste d'écriture ». Elle se compose d'un guide pédagogique, de cahiers d'écriture et de posters.

- Bénéfice de la kermesse

- Bal Folk payé.

- Le voyage scolaire envisagé par la classe de Mme Utzeri est annulé en raison de la constitution des classes et du budget trop important qui serait demandé aux parents d'élèves des enfants concernés.

Questions des parents d'élèves

- L'odel ouvre le 27 août
- Existe-t-il une formation PSC1 d'enseignants dans l'école ? La mairie a-t-elle mis en place un protocole avec les Atsems ? Il n'y a pas de formation, mais Mme Utzeri l'aura le vendredi 6 juillet. Pour l'heure, chacun se base sur le bon sens et sur la connaissance des premiers soins à apporter.
On ne peut pas appeler les pompiers systématiquement. C'est à nous d'apprécier la gravité de la situation au préalable. Les parents sont systématiquement prévenus.
- Le carnaval de l'école sera-t-il refait l'an prochain ? Il a été très apprécié des parents. Oui, il sera reconduit, mais d'une autre manière. Peut-être le matin, avec les fifres et tambours...à réfléchir.
 - L'école devenant obligatoire, les autorisations d'absences seront acceptées uniquement pour les PS l'après-midi
 - Assiduité le matin pour les PS. Pour les MS et GS, toute la journée.
 - Nouveau blog d'école l'année prochaine : utilisation de Beneylu School, validé par l'Education Nationale.
 - Nous garderons également le cahier de liaison (à ouvrir tous les soirs)
 - Visite de l'école pour les nouveaux arrivants et les PS le 5 juillet à 17h.
 - Rentrée des PS le 03 septembre à 08h50. Les parents des PS pourront rester un peu dans l'école.
 - L'année prochaine, sur les feuilles d'inscriptions de la Mairie, faire noter l'adresse du blog de l'école afin que les parents des futurs PS aient les informations en juin.
 - Pensez à demander le code pour la visite virtuelle de l'école à la mairie auprès de Madame Sata
 - Le petit film de l'école pourra-t-il être diffusé sur le blog (demande à la mairie) ?